



HAL
open science

L'Algérie coloniale et 1954

Dominique Lejeune

► **To cite this version:**

Dominique Lejeune. L'Algérie coloniale et 1954. Licence. cycle " Notes sur l'histoire de l'Algérie ", Université ouverte de Franche-Comté (UOFC), à la Maison des Sciences de l'Homme et de l'Environnement de Besançon, 1 rue Charles Nodier, France. 2022, pp.18. <halshs-03814056>

HAL Id: halshs-03814056

<https://shs.hal.science/halshs-03814056v1>

Submitted on 13 Oct 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire HAL, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Copyright - All rights reserved

Cours n° 2 des « Notes sur l'histoire de l'Algérie » :
L'Algérie coloniale et 1954
Université de Besançon, 11 octobre 2022, de 16h30 à 18h

par Dominique Lejeune, Prof Dr Dr

Comme dans le cours précédent, je ne serai pas exhaustif !

Et à nouveau... priorité à la **connaissance historique**, à l'**histoire** plutôt qu'à la mémoire

Je rappelle la **bibliographie simplement indicative** : tous les ouvrages de Charles-Robert Ageron (1923-2008), Guy Pervillé (né en 1948), dont : G.Pervillé, *Pour une histoire de la guerre d'Algérie*, Picard, 2002, 356 p., Benjamin Stora (né en 1950), Sylvie Thénault (née en 1969)

Et j'ajoute : Bernard Droz & Évelyne Lever, *Histoire de la guerre d'Algérie. 1954-1962*, Seuil, coll. "Points", 1982, 377 p., réédition, 1991, 383 p. et l'ouvrage récent d'Emmanuel Alcaraz, *Histoire de l'Algérie et de ses mémoires, des origines au Hirak*, Karthala, 2021, 288 p.

... et je redonne la **carte générale** (Denis Bouche)

Plan de ce cours :

- I. Qu'est-ce qu'un siècle de colonisation pour l'Algérie (1830-1930) ?
- II. La naissance des nationalismes dans l'entre-deux-guerres (mondiales)
- III. Une Algérie en crise, dans les années 30 ?
- IV. L'Algérie en 1954
- V. Introduction à l'étude de la guerre d'Algérie

I. QU'EST-CE QU'UN SIECLE DE COLONISATION POUR L'ALGERIE (1830-1930) ?

Je montre à nouveau la carte des **étapes de l'occupation française**

- **Conquête** par une armée nombreuse ; A. **départementalisée** par la Ile Rép.
- **Immigration** importante sous la IIIe ; pas seulement française, mais naturalisation facile : la loi du 26 juin 1889, qui déclare que tout individu né en France d'un étranger est Français (sauf déclaration contraire de sa part) est applicable en Algérie, où elle produit des effets rapides (nombre des étrangers y diminue rapidement)

□ L'Algérie est le seul territoire à être de la catégorie de la colonisation de peuplement et non d'exploitation :

□ 4 illustrations :

- Évolution du peuplement

- Évolution des populations

- Origines du peuplement

- Courbes démographiques

- un demi-million d'Européens l'habitent (pop. tot. = 5,2 millions d'habitants en 1906), dont une bonne partie sont des citadins et non ces propriétaires terriens qui ont mis en valeur la vigne depuis les temps du phylloxéra en France, les céréales et les cultures maraîchères.

- Le **commerce extérieur** est entièrement assuré par des bateaux français et il n'y a pas de droits de douane entre la métropole et l'Algérie.

- En conséquence, celle-ci subit le contrecoup de toutes les crises et de tous les ralentissements économiques français

- second grave problème, **les paysans** ont une situation démographique et administrative telle que leurs terres sont de moins en moins productives.

- Les Sociétés indigènes de Prévoyance (S.I.P.) créées en 1893 ne résolvent guère la question.

□ Européens possèdent **les meilleures terres**, et s'organisent en un *lobby* efficace

- insurrection violente janvier-octobre 1871 dans toute Kabylie (sous la conduite de Mokrani)

- puissante répression, dont nombreuses condamnations à la déportation en Guyane et à la Nlle-Calédonie

- nombreuses juridiction spéciales, dont le **code de l'indigénat**, qui dresse liste abondante des infractions spéciales aux indigènes (vol, désobéissance, vagabondage, absence de plus de trois jours pour aller au marché, etc.)

□ **la loi du 13 avril 1900** : "Toutes les dépenses civiles et de la gendarmerie sont supportées en principe par les budgets des colonies..." (principe étendu à l'Alg. par loi du 19 décembre 1900 : c'est le dernier texte important concernant l'Alg. >>> 2e Guerre mondiale).

□ Une mince élite de musulmans évolués avant 14, dont les *Jeunes Algériens*

□ **le recrutement militaire des Algériens musulmans** :

- longtemps basé sur syst. engagement volontaire : zouaves, tirailleurs alg. ("turcos"), engagés dans g. Crimée déjà, puis en Italie

- conscription envisagée dès années 1880, établie seulement en 1912 :

* trois ans de service (et non deux)

* mais faible nombre conscrits (2 000 en 1912, 5 000 en 1913)

□ France beaucoup plus attachée à l'Algérie qu'aux autres territoires colo.

□ **La loi de 1919 pour l'Algérie :**

Une loi est votée pour l'Algérie, au lendemain de la guerre, en 1919. **Désormais, les indigènes peuvent accéder à la citoyenneté française, mais sous de très nombreuses conditions, ce qui donne un corps électoral de 421 000 électeurs « musulmans » pour les élections municipales, et seulement elles.** Jusqu'en 1940, l'Algérie n'est représentée à Paris que par 6, puis 9, puis 10, députés et par trois sénateurs, élus par les seuls citoyens (Français d'Algérie et naturalisés).

II. La naissance des nationalismes dans l'entre-deux-guerres (mondiales)

Le mot décolonisation est attesté en France dès 1836, dans un manifeste [d'Henri (Boyer-)Fonfrède (1788-1841)] « intitulé *Décolonisation d'Alger*, lequel recommandait l'évacuation de l'Algérie. Le mot figure ensuite avec ses dérivés (décolonisateur, décolonisés) dans un dictionnaire des néologismes : *L'Enrichissement de la langue française [Dictionnaire de mots nouveaux]* (1845) dû à [Jean-Baptiste] Richard de Radonvilliers. Il semble avoir été d'usage chez les seuls adversaires de la colonisation, les "anticolonistes" comme on disait alors, et avoir disparu avec eux pendant toute la période d'expansion coloniale. **Le mot décolonisation fut repris après la Révolution soviétique par le leader communiste indien Manabendra Nath Roy [1887-1954] [...] ».** ¹

Pour la France, les nationalismes naissants furent **des problèmes capitaux** (à cause du poids démographique et de la proximité), avec une opposition entre l'Algérie — où le nationalisme ne trouve pas, à ce moment, de support solide dans l'histoire — et, d'autre part, le Maroc et la Tunisie, qui ont des souverains, des administrations, des justices, un enseignement en arabe qui se développe rapidement...

En Algérie **plusieurs courants anticolonialistes** se manifestent dans l'entre-deux-guerres. Le premier est formé par **les intellectuels francisés** (dans les écoles et les lycées français), par exemple le docteur Mohammed Saleh **Bendjelloul**

¹ Charles-Robert Ageron, p. 331 de J.-Fr. Sirinelli dir., *Dictionnaire historique de la vie politique française au XXe siècle*, PUF, 1995, 1 068 p., réédition, 2003, coll. « Quadrige », 1 254 p.

(1893-1985) et le pharmacien **Ferhat Abbas** (1899-1985). Ils reprennent l'action des Jeunes Algériens, mouvement antérieur à la Grande Guerre, renforcé par elle (à cause de l'importance du sacrifice en hommes) et revendiquant l'égalité des droits politiques avec les Français. Mais **quelques-uns refusent l'assimilation, ils sont dirigés par l'émir Khaled** (1875-1936), élève des pères lazaristes en Syrie, Saint-Cyrien qui avait préparé, boursier, l'École à Louis-le-Grand, officier étranger de l'armée française, décoré de la Légion d'Honneur, mais ayant refusé de demander la naturalisation française, réformé à 100 % d'invalidité, et petit-fils d'Abd el-Kader. Khaled est élu triomphalement au conseil municipal d'Alger, puis au conseil général et aux Délégations financières. **Les partisans de l'assimilation, majoritaires au sein de ce courant, ne s'opposent pas à la France**, mais à l'immobilisme qui refuse aux musulmans le droit de vote et ne leur accorde pas le bénéfice des lois sociales françaises. Ils tentent à trois reprises de négocier loyalement les modalités d'une intégration progressive de la communauté musulmane dans le corps électoral : c'est une suite d'échecs.

Le deuxième courant est le mouvement des Ouléma (*'ulamâ'*, docteurs de la Loi) ². Leur leader est le *cheikh* Abd el-Hamid Ben Badis (1889-1940). Le mouvement réfléchit sur les **événements encourageants du Moyen-Orient** : Mustapha Kemal en Turquie, l'indépendance de l'Égypte en 1922 et la révolte des Druzes. Or la France a été contrainte de renoncer aux « capitulations » (privilèges économiques et culturels) en Turquie (traité de Lausanne, 1923) ³ ! **Deux tendances dans le mouvement** : les « **passéistes** » prônent le retour à l'orthodoxie coranique et la lutte contre les pratiques hérétiques des marabouts (ils sont pour l'ouverture d'écoles coraniques et l'enseignement de l'histoire de l'Algérie) ; les « **progressistes** » sont favorables à des réformes sans indépendance. Le mouvement des *ulamâ'* rejoint Ferhat Abbas sur les questions du suffrage universel et de l'égalité politique avec les Français, et il veut un Maghreb unifié.

Le troisième courant est le mouvement de Messali Hadj. Ahmed Messali Hadj (1898-1974) avait été soldat de 14-18, puis ouvrier en France. Il rassemble les ouvriers travaillant en France ou l'ayant fait ; il s'agit donc d'une **clientèle prolétarienne** et d'un mouvement beaucoup plus révolutionnaire, grosses différences avec les deux courants précédents.

Carte émigration temporaire

Mais il y a une ressemblance avec les Ouléma : il est **imprégné de religiosité** (cf. le « Hadj », ostensiblement revendiqué), de panarabisme et de

² Ils seront regroupés en une Association en 1931.

³ Même chose en Égypte en 1937.

nationalisme maghrébin. **En juin 1926 est fondé par Messali à Paris l'Étoile Nord-Africaine**, dans la filiation du PCF, mais les distances sont vite prises, dès 1928.

L'Algérie subit les contrecoups de la Crise mondiale : les prix des produits algériens baissent, ce qui coïncide avec la hausse de la natalité. **Le Front Populaire présente le projet Blum-Viollette**. Maurice Viollette (1870-1960) est un ancien gouverneur général (1925), il est maintenant ministre d'État dans le gouvernement Blum. **Il faut dire que le Front populaire avait fait naître de grands espoirs** : il avait en effet promis une enquête générale sur la situation « politique, économique et morale » dans les colonies. André Gide fit même partie de la commission chargée de l'enquête en juillet 1936. Partout les indigènes essayèrent de profiter de la nouvelle donne à Paris pour obtenir une reconnaissance ; ceux qu'on entendit à cette époque étaient évidemment les plus modérés, ceux qui demandaient l'assimilation, c'est-à-dire la pleine citoyenneté française, y compris le droit de vote. **Ainsi, en juin 1936, un congrès musulman se réunit à Alger** : il demandait l'octroi aux indigènes de la nationalité française, mais avec le maintien du droit musulman. En collaboration avec Viollette, **Blum élaborait un projet d'assimilation progressive aux termes duquel on eût accordé la nationalité française, sans abandon du droit musulman** (disposition essentielle qui sera reprise dans l'ordonnance de 1944), **à quelques dizaines de milliers d'indigènes d'Algérie** (vingt et un mille la première année), diplômés, gradés de l'armée ou fonctionnaires, élus et responsables syndicaux. **Avant même d'arriver aux Chambres, le projet Blum-Viollette fut retiré sous la pression des colons** (il y eut un fort regain d'antisémitisme) ; les nationalistes s'y opposèrent aussi, dressant la communauté européenne, qui menaçait de faire la « grève des municipalités ». C'est donc l'échec et le projet ne vint jamais en discussion, d'autant que la Droite et le Sénat s'y opposaient et que les Européens étaient farouchement hostiles à toute évolution.

Dans les semaines qui suivent, les **incidents antisémites** se multiplient en Algérie, où **Raoul Follereau** (1903-1977), le futur pourfendeur, replet, cravaté d'une lavallière et chaussé de bonne conscience, de la lèpre dans le monde, discourt pour l'heure sur la « honte pour tout bon Français d'avoir un juif à la tête du Gouvernement » ⁴. Si La Rocque n'est en rien antisémite, il n'en est pas de même de nombre de militants, spécialement en Algérie et en Alsace-Lorraine.

Le mouvement des *Ouléma* ('ulamâ', docteurs de la Loi) est regroupé en une Association en 1931. Deux tendances, toujours, dans le mouvement : les « passésistes » et les « progressistes ». **L'Étoile Nord-Africaine est transformée en**

⁴ Signalé par J.Vigreux, *Histoire du Front populaire. L'échappée belle*, Tallandier, 2016, 365 p., compte rendu par mes soins dans *Historiens & Géographes*, juillet-août 2016, p. 247, p. 105.

un **Parti Populaire Algérien (PPA) en 1937** car **Messali Hadj** est alors séduit par Doriot et son PPF. Messali organise des meetings et des manifestations, alors que les Oulémas étaient beaucoup plus discrets : ainsi, à Alger, en 1937, une manifestation réclame l'indépendance, qui avait déjà été revendiquée par Messali Hadj en 1927 à Bruxelles au Congrès des Peuples opprimés. Messali Hadj est mis en prison puis exilé, le PPA est interdit, mais ils gagnent une popularité immense. **Le mouvement messaliste s'est donné un drapeau vert et blanc**, frappé de l'étoile et du croissant islamique, qui deviendra le drapeau national de l'Algérie indépendante.

De ce troisième courant sortiront après la Deuxième Guerre mondiale le MTLD (Mouvement pour le Triomphe des Libertés démocratiques, en 1946), puis le FLN (Front de Libération nationale). Paradoxe : **pourquoi Messali n'a-t-il pas été le chef, même nominal, du soulèvement de 1954 ?** Raison première, la perte du contact avec le peuple algérien (à cause de l'exil). De plus, Messali a toujours été persuadé de son infaillibilité, ce qui a suscité au sein du MTLD une très forte opposition à cette « mystique du chef » : il y aura fondation de l'OS (Organisation spéciale) puis du CRUA (Comité révolutionnaire pour l'Unité et l'Action) puis du FLN. Messali Hadj, ulcéré de cette « scission », la considérera et la proclamera toujours vouée à l'échec et il **fondera pendant la guerre d'Algérie le MNA (Mouvement National Algérien)** pour faire pièce au FLN. Pour résister au FLN le MNA se compromettra avec la police française et les officiers français. Il sera donc déconsidéré lors de la fin de la Guerre d'Algérie, au moment des accords d'Évian. Messali Hadj ne rentrera pas en Algérie (les autorités algériennes l' « ignorent ») et il **mourra en exil** (volontaire, cette fois-ci) en France. Ironie du destin messaliste : proscrit d'Algérie par le pouvoir colonial, pour avoir revendiqué l'indépendance de ce pays, il verra s'alourdir encore son exil quand cet objectif sera atteint !

En 1927, la **formule-choc**, donnant son sens à la dénonciation du « parti de l'étranger » et à un anticommunisme d'État, va être trouvée et donnée par **Albert Sarraut**, le ministre de l'Intérieur du cabinet d'Union nationale formé par Raymond Poincaré. Il demeure à ce poste jusqu'en novembre 1928, consacrant une grande part de son énergie à lutter contre les communistes, dont il combat la politique anticolonialiste et antimilitariste, lançant à cette occasion, dans son **discours de Constantine de 1927**, la célèbre formule, le « mot d'ordre » : « **Le communisme voilà l'ennemi !** » On est le 22 avril, dans un département français d'outre-Méditerranée, Sarraut dénonce la propagande communiste qui appelle « à la révolte en Algérie comme dans nos domaines coloniaux les sujets et protégés de la France » et le « mot d'ordre » est le dernier mot du discours, pris au pied de la lettre : quelques jours plus tard, pour le 1er mai bien sûr, Gaston

Monmousseau — secrétaire général de la CGTU, membre du Bureau politique du PCF et directeur de *La Vie ouvrière* — est arrêté et emprisonné pour excitation de soldats à la désobéissance ⁵. Dans les mois qui suivent, dénoncer l'action des communistes aux colonies devient un élément clé du discours anticommuniste. En 1930, Gustave Gautherot fera paraître le gros ouvrage ⁶ *Le Bolchévisme aux colonies et l'impérialisme rouge*.

⁵ Monmousseau (1883-1960) fut secrétaire général de la CGTU de la fondation de celle-ci (1922) à 1932, membre du Bureau politique du parti de 1926 à 1939. Il sera député communiste de Noisy-le-Sec en 1936. Après la guerre, il retrouvera le Bureau politique, le secrétariat de la CGT et la direction de *La Vie ouvrière*.

⁶ Alexis Redier, 447 p.

III. UNE ALGERIE EN CRISE, DANS LES ANNEES 30 ?

1°) Les problèmes migratoires

Dès les années 1920, certains immigrés originaires de l'Empire colonial se politisent, la SFIC jouant un grand rôle dans ce processus. C'est ainsi qu'apparaît en 1926, dans les milieux algériens du quartier de Barbès à Paris, l'« Étoile nord-africaine » d'Ahmed Messali Hadj (1898-1974) ; mais dès 1928 ce petit parti prend ses distances avec le Komintern et le nationalisme l'emporte sur le socialisme.

Le 8 octobre 1924, une simple circulaire met un point final à la libre circulation, établie en 1914, des Algériens « indigènes » entre l'Algérie et la métropole. Il faut désormais réunir deux certificats, un d'hébergement et un de bonne santé. La situation légale de l'immigration est soumise à « d'incessantes réformes »⁷ :

18 juillet 1920 : décret instituant une Commission interministérielle de l'Immigration
 18 novembre 1920 : décret « relatif à la circulation et à la surveillance de la main-d'œuvre étrangère en France »
 6 juin 1922 : décret « relatif à la délivrance d'un sauf-conduit et d'une carte d'identité aux travailleurs étrangers »
 25 octobre 1924 : décret « portant réglementation relative au séjour des étrangers en France »
 9 septembre 1925 : décret sur les « cartes d'identité des étrangers »
 11 août 1926 : loi « en vue d'assurer la protection du marché du travail national »
 30 novembre 1926 : décret « relatif à la carte d'identité des étrangers »

2°) La crise économique

La **crise coloniale est évidente et précoce** : elle se produit, en Indochine, au moment de la célébration du centenaire de l'Algérie française en 1930, avant même l'Exposition coloniale internationale de Paris-Vincennes en 1931, bon symbole du triomphalisme colonial⁸. Autre **trionphalisme** : la mission Algérie-Tombouctou-Sénégal de 1932 et l'expédition au Hoggar de 1935. la mission Algérie-Tombouctou-Sénégal de 1932 (Marcel Augiéras, 1882-1958).

L'empire est alors le premier partenaire de la France, et même l'Algérie considérée toute seule, car **l'Afrique du Nord représente à peu près la moitié du commerce extérieur français. Depuis 1932, l'Algérie est le premier client de la France et son deuxième fournisseur.** Les produits exotiques y comptent certes pour

⁷ J.Ponty, *L'immigration dans les textes. France, 1789-2002*, Belin, 2003, 416 p., chapitre 4, I & II.

⁸ Cf. J.Jansen, « Fête et ordre colonial. Centenaires et résistance anticolonialiste en Algérie pendant les années 1930 », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, janvier-mars 2014, pp. 61-74.

un quart, mais le vin pour autant, grâce à l'Algérie, les céréales pour un septième. L'Algérie subit les **contrecoups de la Crise mondiale : les prix des produits algériens baissent, ce qui coïncide avec la hausse de la natalité.**

3°) Culture, politique et frontières

En Algérie, en 1938, 100 000 enfants, dont 17 000 filles, sont scolarisés dans des écoles créées par la France ; le taux de scolarisation indigène est passé de 5 à 10 %.

La **Conférence nord-africaine (1932-1933)** associe à de hauts dirigeants métropolitains le Gouverneur général d'Algérie et les résidents généraux du Maroc et de Tunisie. Le Haut Comité de la Méditerranée et de l'Afrique du Nord (1935) regroupe les mêmes, le président du Conseil, les quatre ministres concernés et les Hauts Commissaires de Syrie et du Liban.

Il y a eu en 1919 un léger agrandissement de la Libye au détriment de l'Algérie. Mais l'Italie se déclare toujours insatisfaite, jusqu'aux accords Laval-Mussolini du 7 janvier 1935 : une nouvelle bande (d'Aozou) de territoire au profit de la Libye, un petit territoire somalien au profit de l'Érythrée, mais cette concession n'a que d'éphémères conséquences.

IV. L'ALGÉRIE EN 1954

□ une économie dualiste

- Une **économie européenne** en pleine expansion : équipement, plan d'industrialisation, prospection pétrolière, puissances des groupes financiers ou industriels installés

- Une **économie musulmane** peu prospère :

Agriculture traditionnelle de subsistance, peu améliorée par les "Secteurs d'Amélioration rurale" (SAR), et gênée par l'interpénétration avec l'économie européenne ⁹

□ une société éclatée :

- **Population européenne** : 984 000 hab., à 80 % nés en A., avec < 60 000 étrangers (naturalisation et arrêt immigration). **Très largement urbanisée** : commerçants, cadres, employés, ouvriers, retraités ("colons" sont peu nombreux) : des "petits blancs", dominés par une oligarchie (Amédée Froger, Henri Borgeaud, Laurent Schiaffino...) et prof. conservateurs.

"Pieds-Noirs" se croient "aimés", illusion d'avoir pénétré une autre culture.

- la **société musulmane** (8 400 000 hab.) en accroissement rapide (taux natalité de 45 p. 1 000 ; 9 250 000 h en 1958), avec une petite oligarchie foncière, mais des perspectives d'ascension sociale (par les études notamment). Un sous-développement - fort que dans d'autres pays musulmans. Mais sous-administré et exploitation (*Bakhchich*) par les caïds, aghas, et bachagas

- **Autres contrastes démographiques** : taux de mortalité de 9 et 14 p.mille, de mortalité inf. de 46 et 181, scolarisation : 100 % et 20 % !

contraste quant au niveau de vie...

□ **Opinion métropolitaine** peu informée, indifférente et accrochée au *statu quo*.

□ la permanence du nationalisme :

- **mouvement des Oulémas** : essoufflé

- **P.C.A.** (petit peuple urbain européen) marqué par volte-face successives (séparatiste >>>1936, puis assimilationniste>>> 1940, indépendantiste 1940-43, etc.), ne reviendra définitivement à l'idée de République algérienne qu'à partir de 1949. Suspect aux yeux des musulmans à cause de son recrutement.

- **Ferhat Abbas** crée 1946 l'**Union Démocratique du Manifeste Algérien** (UDMA), restant fidèle à l'idée fédéraliste d'une République algérienne autonome, souveraine en matière financière et législative, associée à la France pour sa diplomatie et sa défense. Et avec **double nationalité**. Clientèle : petite bourgeoisie. **UDMA** : parti

⁹ Bonne mise en perspective dans B.Stora, « Faiblesse paysanne du mouvement nationaliste avant 1954 », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, octobre-décembre 1986, pp. 59-72.

modéré, 3 000 militants en 1951, se contentant d'un statut d' "État associé" pour la Rép.alg.

- **Messali Hadj** crée 1946 aussi un **Mouvement pour le Triomphe des Libertés Démocratiques**, fav. à une Constituante algérienne et à l'indépendance. Clientèle = petit peuple, sensible au charisme de Messali Hadj, mais recrutement récent bourgeois et intellectuel s'en méfie et dénonce le culte de la personnalité. Les "durs" ont fondé en 1946 une **Organisation Spéciale**, vite démantelée et clandestine.

□ Statut de 1947 :

- une Assemblée algérienne de 120 membres aux compétences limitées essentiellement aux questions financières
- 2 collèges électoraux
- premier collège = citoyens français plus les 58 000 Musulmans devenus citoyens en 1944 grâce à une **ordonnance de De Gaulle** (>>> repr. donc <1 M personnes) **10**.
- 2e collège = 1 300 000 électeurs musulmans (repr. près de 8 M pers. !)
- **Majorité des 2/3 requise pour les réformes à examiner** : statut de la femme, extension de la langue arabe, nouveau régime communal (reconnaissance implicite mais théorique d'une spécificité algérienne)

□ Élections de 1948 :

- "organisées" par g.g. Marcel-Edmond **Naegelen** (socialiste) : gigantesque trucage (sera encore plus fort en 1951 et 1954) >>> les "beni-oui-oui" (parodie de *boni viri* des Romains ?) !
- sera dissoute en 1956
- se sera contentée de voter les budgets proposés
- >>> une application déloyale du statut par la France

□ Face à la turbulence des protectorats tunisien et marocain, les départements d'A. donnent en 1954 l'apparence d'une région calme.

Le **code de la nationalité de la Libération** combine le *jus soli* et le *jus sanguinis* : est Français par filiation tout enfant dont l'un des parents est français. Tous les enfants nés d'un couple « mixte » sont donc Français. L'est aussi tout enfant né en France lorsque l'un de ses parents y est né, ce qui vaut, au moins en théorie, **pour l'Algérie**, formée de départements français. Quant aux « citoyens de l'Union française », ils peuvent très bien être « éloignés » de la métropole ; les « **Français musulmans d'Algérie** », c'est-à-dire d'un ensemble de trois départements français, sont d'une citoyenneté hautement relative et paradoxale... Pour venir en métropole ces « **FMA** » doivent pendant la guerre d'Algérie obtenir

¹⁰ Pour aller plus loin : G.Pervillé, *Pour une histoire de la guerre d'Algérie*, Picard, 2002, 356 p., pp. 53-56.

une « autorisation de voyage » et une carte d'identité et il faut une autorisation pour retourner dans leur « douar d'origine ». Cette façon technocratique de privilégier les besoins de main-d'œuvre et de les traiter de façon sélective est à l'époque (en 1949-1950) critiquée par un article retentissant sur la scène internationale de *Population* 11 qui parla de « déformation malthusienne ».

Pour l'immigration algérienne on passe dans les années 50 de la première à la deuxième génération 12 et d'une immigration saisonnière à une immigration sédentaire. La **Kabylie** ne représente plus le seul grand réservoir de main-d'œuvre, un gros contingent d'émigrants partant désormais du département d'Oran, du Constantinois et même des Territoires du Sud.

Carte émigration temporaire

Les régions d'implantation sont les régions marseillaise, parisienne et lyonnaise, le Nord et le Nord-Est industriels, avec un prolongement en Belgique et en Sarre. Comme les Bretons du XIXe siècle, les Algériens continuent de se regrouper par affinités villageoises. « On en déduit, à l'époque, qu'ils sont guidés par des "représentations tribales spécifiques du milieu musulman" » (Benjamin Stora) ! Le recensement de 1954 fait apparaître que les **secteurs privilégiés d'emploi** sont avant tout le bâtiment (38 %), les industries métallurgiques et mécaniques (33 %) et les travaux publics (32 %). **Les chantiers de construction de barrages utilisent fortement cette main-d'œuvre réputée « dure au mal », qui paie un lourd tribut dans les accidents mortels**, certains cimetières des villages de montagne en témoignent encore. D'une façon générale les conditions de vie sont très difficiles : chômage ou longues semaines de travail, dans des conditions pénibles, bidonvilles, etc. Des associations, politiques surtout, structurent cette population mais à la veille de l'insurrection du 1er novembre 1954 la rupture apparaît « totale entre la CGT et les militants nationalistes de l'immigration ». La guerre d'Algérie — contemporaine d'une crue de l'immigration algérienne en France — a évidemment une forte incidence : déclin du MTLD, implantation du FLN, mais avec « bataille » vis-à-vis du MNA, levée de l' « impôt révolutionnaire », « basculement vers le FLN », « règlements de compte », etc.

Rival devenu ami de Zatopek, ascétique plus qu'émacé, **Alain Mimoun** (1921-2013) est un modèle d'intégration : né Ali Mimoun Ould Kacha à El Telagh en Algérie le 1er janvier 1921, fils de cultivateurs pauvres, il s'engage dans l'armée française en 1939. Combattant algérien de la Seconde Guerre mondiale, il est

11 L.Chevallier, « Bilan d'une immigration », *Population*, janvier-mars 1950, pp. 19-140. Remarqué dans la contribution de Vincent Viet à Serge Berstein & Pierre Milza dir., *L'année 1947*, Presses de Sciences Po, 2000, 531 p., pp. 461-486.

12 Essentiel : Benjamin Stora, *Les Immigrés algériens en France. Une histoire politique, 1912-1962*, Fayard, 1992, réédition, Hachette littératures, coll. « Pluriel », 2009, 492 p. et d'autres ouvrages du même auteur.

grièvement blessé au pied (à Monte Cassino, en janvier 1944), puis naturalisé français. Croyant sincère, discret et ostensible à la fois, grand formateur d'un Michel Jazy, jeune linotypiste (né en 1936) à *L'Équipe*, fils et petit-fils de mineurs polonais émigrés dans le Pas-de-Calais, Mimoun est, en outre, de ceux qui savent mener longuement leur carrière. Médaillé d'argent du Dix Mille mètres aux J.O. de Londres (1948), il remporte deux médailles d'argent aux J.O. d'Helsinki (5 000 et 10 000 mètres) et triomphe lors du marathon de Melbourne en 1956.

V. INTRODUCTION A L'ETUDE DE LA GUERRE D'ALGERIE

Carte insurrection algérienne

□ Par son caractère dramatique et ses conséquences sur la politique et l'opinion fr., elle mérite une place à part dans l'**histoire de la décolo** (contexte gal de décolo. dans le monde peu senti sur le moment en France). L'opinion métropolitaine avait été sensibilisée à l'Algérie car juste avant la Toussaint rouge en Algérie s'était produit le **tremblement de terre d'Orléansville (Chlef)**, le 9 septembre 1954, le séisme provoquant un millier de morts, 2 500 blessés, n'épargnant ni le collège mixte ni la sous-préfecture et faisant mettre en berne les drapeaux dans toute la France, métropole comprise bien sûr.

□ Est aussi une **révolution**, qui s'inscrit dans le grand mouvement inauguré au début du siècle en Chine, poursuivi en Russie en 1917 et après la Deuxième Guerre mondiale au Viêt-nam et ailleurs. Va être une révolution sociale, visant à remplacer la classe dirigeante étrangère, avec une dimension musulmane qui échappe à beaucoup d'observateurs.

□ Elle va être aussi une **guerre civile**, menée à la fois entre organisations nationalistes et contre les Algériens entrés dans la mouvance française. >>> « une double guerre civile » (G.Pervillé)

□ **de + en + svt dénommée « guerre d'indépendance algérienne » (ou « d'Algérie »)** des 2 côtés de la Méditerranée

□ **Trois défauts** à éviter:

- le fatalisme historique : pour expliquer la guerre et son aboutissement, on part de l'advenu et on remonte la chaîne des causes, en laissant de côté tout ce qui ne s'intègre pas facilement dans la démonstration ;

- le manichéisme

- la tendance à désigner des "boucs-émissaires" pour les charger de toutes les responsabilités.

□ le **second « grand passé douloureux » de l'histoire française**, après la 2^e GM, remarque Sylvie Thénault **13**. Une place unique dans l'histoire et la mémoire, ce qui n'est pas le cas de tous les éléments d'histoire coloniale, comme l'insurrection malgache de 1947

¹³ S.Thénault, « La guerre d'indépendance algérienne. Mémoires françaises », *Historiens & Géographes*, février 2014, pp. 75-90. Référence de ce qui suit immédiatement.

□ **la guerre d'Algérie est une « guerre sans nom »**, titre d'un documentaire de Bertrand Tavernier (1992) :

- « événements d'Algérie », « opérations de maintien de l'ordre », des **euphémismes** jusqu'à la loi du 18 octobre 1999 qui pérennise l'appellation de « g. d'Algérie »

- mais comme elle est une guerre de libération nationale, beaucoup d'historiens prônent l'appellation de « **guerre d'indépendance algérienne** » ou « ... de l'Algérie »

- certes, mais **Sylvie Thénault ne prend-elle pas ses désirs pour des réalités**, cf. son article S.Thénault, « France-Algérie. Pour un traitement commun du passé de la guerre d'indépendance », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, janvier-mars 2005, pp. 119-128 :

* **du côté algérien**, où l'on n'est pas en démocratie mais dans un régime de parti unique qui contrôle l'écriture du passé, ancienneté et force de « Révolution », « guerre de libération », etc. Une mémoire manipulée, exaltant l'insurrection du 1^{er} novembre 1954 qui est un mythe fondateur, le *moujahid*, l'ALN, dans un contexte de « culture de guerre » sur le long terme

* **en France** « guerre d'Algérie » désigne une « campagne » militaire

* en France une **dynamique des associations** a construit une dynamique de la mémoire, indépendante de l'État ; mais un passé qui est source de culpabilité

* un **rapport d'inégalité entre les deux nations et une multitude de problèmes** : où sont les victimes ? qui est le vaincu ? où étaient le Bien et le Mal ? et, **pour les Algériens, la victoire de 1962 ne s'est pas transformée, sur le long terme, en une réussite réelle**, d'où en fait, dans la population, de grands flous

- des départements depuis 1848, la grande majorité des habitants de l'Algérie étant de nationalité française depuis 1865 (l'« indigène musulman » étant de nationalité française sans être un citoyen). En 1958 il devient un citoyen français de droit local.

- des **guerres civiles** : entre Algériens (cf. MNA X FLN), entre l'OAS et les forces de l'ordre

- **toujours la « mémoire » ou les mémoires**, celles des rapatriés, celle des anciens combattants (1 400 000 hommes ont fait la guerre d'A., carte d'ancien combattant allant >>> 1964), celle(s) des « harkis », celle des militants anticolonialistes ; en Algérie la mémoire officielle, la mémoire des Messalistes, et celles, beaucoup moins visibles, des pieds-noirs restés en Algérie, des juifs algériens, des anciens fonctionnaires et élus, des « harkis » restés en Algérie

- Les **effectifs des « musulmans » servant dans l'armée française** furent toujours supérieurs à ceux des « rebelles » (au maximum 5 ou 6 contre 1 entre janvier 1958 et janvier 1961).

- **ces mémoires deviennent en France très visibles dans l'espace public** avec les années 1990 pour des raisons démographiques, politiques (des hommes politiques de premier

plan comme Chirac ont fait leur g. d'A.), médiatiques et judiciaires (cf. le procès Papon en 1998)

- en 2000 intervient en France sur une grande échelle **la question de la torture**
- un **changement, donc, de politique mémorielle**
- **en Algérie la mémoire a un statut officiel prépondérant sur celui de l'histoire, qui en est dépendante**, se réduisant à une sorte de science auxiliaire de la mémoire nationale officielle, utilisée politiquement dans un discours anti-français revendiquant la repentance

- **l'histoire de la guerre d'Algérie dans les programmes scolaires :**

* enseignée au collège 1970' >>>

* au lycée à partir de 1983, grâce à l'IG Blanchon, mais devait être évoquée par des profs auparavant !

□ **l'empreinte de la guerre sur la société française :**

- **un fondement quantitatif** : une colonie de peuplement (un million de Français, presque tous partis en 1962), la mobilisation du contingent, l'exportation de la lutte nationaliste en métropole, la présence massive d'Algériens en métropole (350 000 à 450 000 en 1962), les « harkis »
- la GA n'a jamais quitté, après 1962, la vie politique, l'imaginaire collectif. Une réactivation après Mai 68
- l'importance chez les écrivains, les journalistes (Yves Courrière : succès 1968-1972 >>>), les cinéastes, dans les manuels scolaires
- succès des « célébrations » de 2012. 2022 ?
- question des dates, cf. le 19 mars

□ **les rythmes de la mémoire depuis 1962 : une question de temporalité socio-politique :**

- la mémoire et l'histoire : **quels sont les grands événements ?** 17 octobre 1961, longtemps minimisé par l'Algérie car un événement déclenché par la Fédération de France du FLN, « déviante » ? Charonne ?
- **un véritable « retour » du 17 octobre 1961 dans les années 1990**, d'autant que Maurice Papon est condamné en 1998 >>> le 17 octobre 1961 l'emporte, en matière de publications, sur Charonne (d'autant que déclin du PCF)
- **l'expression de « guerre d'Algérie » n'est reconnue officiellement qu'à partir de la loi de 1999**, mais l'expression était d'usage courant depuis longtemps...
- **divergence fondamentale entre les mémoires française et algérienne**. Plus : mémoire des Algériens installés en France, qui ne sont pas tous des ruraux déracinés : il y a une petite élite francisée qui s'est installée en France

□ **la mémoire des Français d'Algérie :**

- focalisée sur la légitimité de l'indépendance

- plonge, sur la longue durée, dans l'histoire coloniale et l'histoire familiale
- mais des « nostalgiques » et des « modernes », une intégration et une dispersion sur le territoire

□ la mémoire des anciens combattants :

- une expérience traumatisante, avec traumatismes de guerres, séquelles psychiques, etc.
- phénomène fréquent de silence après le retour
- les AC survivants seront bientôt moins nombreux que les AC d'Opex !

□ **Mémoire et histoire** : un point d'historiographie sur la guerre d'Algérie, d'après l'article de Jean-Charles Jauffret portant ce titre, dans M.Charbonnier dir., dossier « Histoire et mémoires de la guerre d'Algérie » (colloque de Nanterre, 2017), *Historiens & Géographes*, décembre 2017-janvier 2018, pp. 25-28, en y joignant les articles qui suivent :

- le **débat public** sur la guerre d'Algérie rebondit à chaque anniversaire de 1962
- **des extrêmes identitaires** :
 - * un fonds de « nostalgiques », trois générations de pieds-noirs et descendants, y compris de harkis, soit ± 2 millions d'électeurs
 - * des partisans de l'indépendance algérienne qui arborent drapeaux algériens et islam communautariste en éléments de défi
- « S'ajoute l'ignorance volontaire des politiques et de l'opinion qui n'a toujours pas admis l'héritage de la décolonisation dans le "roman national" »
- **le temps des historiens est depuis longtemps venu** : de très nombreux ouvrages d'historiens, des mémoires et des thèses, qui font mesurer, une fois de plus, la différence entre histoire et mémoire, comme pour l'affaire Dreyfus et l'Occupation
- **formule de Pierre Nora** : « La mémoire divise, l'histoire rassemble »
- **des colloques communs entre Algériens et Français**, mais la recherche et les publications sont beaucoup plus libres dans l'un des pays !

□ le rôle des pouvoirs publics :

- a souvent été problématique : envoi du contingent, rapatriement de 1962, loi de 2005 sur le « rôle positif », les harkis (mais loi de 1994 qui instaure un véritable « plan harki »)
- **la carte d'AC accordée aux AC d'Algérie en 1974, avec extension récente à 1964.**

□ la commémoration :

- **éclatée dans le calendrier** :
 - * 19 mars = fin des combats, une reconnaissance grâce à la FNACA, organisation de gauche, mais violences terribles ont suivi, sans que l'armée française intervienne >>> des opposants chez les nostalgiques et les antigauillistes. Et que célébrer ? une défaite ?
 - * 5 juillet = jour de l'indépendance, mais massacres d'Oran
 - * 25 septembre = journée d'hommage aux harkis (depuis 2003)

* 5 décembre = journée d'hommage aux MPF pendant la GA et les combats au Maroc et en Tunisie (depuis 2003)

- différence entre « reconnaître » et « rendre hommage »

- question de la repentance, qui a beaucoup progressé grâce à Benjamin Stora, influent sur François Hollande puis Emmanuel Macron

- **le problème des dates de commémoration(s) :**

* 19 mars, « fin de la g. d'A. » ? plus de 5 000 communes possèdent une « rue du 19 mars 1962 » (à Besançon, c'est une place). Robert Ménard débaptise la rue de Béziers en 2015 (pour la remplacer par « rue Hélie Denoix de Saint-Marc », du nom d'un officier putschiste 1961). Journée nationale du Souvenir et de Recueillement depuis 2012. Mais les nostalgiques de l'Algérie française se prononcent en faveur du 26 mars (anniversaire de la fusillade de la rue d'Isly) ou du 5 juillet (massacres d'Européens à Oran)

* 17 octobre 1961

* 5 décembre devient en 2003 la journée d'hommage aux MPF

Autre problème pour le 8 Mai, l'interférence importante avec la répression française des menées insurrectionnelles d'Algérie, le 8 mai 1945 : pour les Algériens, le 8 Mai symbolise le joug colonial.

Conclusion : Comme promis dans le résumé que vous avez eu dans le programme : « La guerre constituera un peu plus de la moitié des heures de ce cours. »

Pour avoir **mon « texte long », assez en « style télégraphique » :**
Domilejeun@aol.com

Et je signale la réédition récente de :
Années 50. France Janus, en Noir & Blanc ou en Couleurs ?, mis en ligne sur HAL-SHS (CNRS) : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01504693>.

Et de :
France et Français de « la Troisième » (République). Autour de la Belle Époque et de la Grande Guerre, mis en ligne sur HAL-SHS (CNRS) : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-03326301>